



Lycée Philippe Lamour

Trousseau pour l'internat mutualisé et son calendrier 2026/2027

Trousseau à marquer au nom de l'élève.

- Soit : 1 drap housse pour un lit 1 place (90) + une housse de couette + 1 couette bien chaude
- Soit : 1 drap housse + 1 drap plat en 90 et une couverture bien chaude + 1 couette bien chaude
- 1 couverture 90x 190
- 1 oreiller et sa taie (65x65)
- 2 cadenas (avant de quitter sa chambre et avant chaque période de vacances scolaires, les élèves doivent disposer toutes leurs affaires dans leur armoire fermée à clé.)
- 1 paire de chausson ou claquettes
- 1 trousse de toilette, un gobelet et des serviettes de toilette
- 1 tapis de bain
- 1 sac à linge en tissu.
- 1 lampe de poche
- Gel douche ou savon

Il convient, en cas de nécessité ou d'oubli, de prévoir un change complet de literie (draps, taie d'oreiller) que l'élève gardera dans son armoire.

Dans le cadre du dispositif de sécurité incendie et notamment des exercices incendie, une couverture anti-feu est fournie et nettoyée par le lycée.

Les alèses sont fournies et nettoyées par le lycée. L'alèse et la couverture anti-feu doivent rester obligatoirement sur le lit tout comme l'oreiller et la couette recouverts de leur housse.

Il est strictement interdit de dormir à même l'alèse, la couverture anti-feu ou le matelas. Par souci de sécurité et d'hygiène, les sacs de couchage sont strictement interdits. Le plaid et les couvertures fines ne sont pas recommandés.

Les élèves ne sont pas autorisés à conserver des produits alimentaires dans leur chambre; ils n'ont donc pas besoin de couverts ou d'objet contondant dans leur chambre.

Pour des raisons évidentes de sécurité, il est strictement interdit de brancher une lampe de chevet dans la salle de bain.

Calendrier

Tous les 15 jours, les internes doivent **changer obligatoirement** leur linge de lit et de toilette. De plus les élèves devront défaire leur literie, avant chaque début des vacances et/ou périodes de stage, afin de permettre le nettoyage des alèses. L'échéancier correspondant est le suivant :

- Vendredi 11 septembre 2026
- Vendredi 25 septembre 2026
- Vendredi 09 octobre 2026
- **VACANCES DE LA TOUSSAINT 17/10 AU 02/11**

- Vendredi 13 novembre 2026
- Vendredi 27 novembre 2026
- Vendredi 11 décembre 2026
- **VACANCES DE NOEL 19/12 AU 04/01**

- Vendredi 15 janvier 2027
- Vendredi 29 janvier 2027
- Vendredi 12 février 2027
- **VACANCES D'HIVER 06/02 AU 22/02**

- Vendredi 05 mars 2027
- Vendredi 19 mars 2027
- Vendredi 02 avril 2027
- **VACANCES DE PRINTEMPS 03/04 AU 19/04**

- Mercredi 30 avril 2027
- Vendredi 14 mai 2026
- Vendredi 11 juin 2026
- Vendredi 25 juin 2026
- Vendredi 02 juillet 2026
- **FIN DE L'ANNEE SCOLAIRE**